

Etablissement Public Foncier et d'Aménagement de Mayotte

Conseil d'administration
Séance n° 1 du 25 février 2021
Délibération 2021 – 1.

Compte financier 2020

Vu le code de l'urbanisme,
Vu le code rural et de la pêche maritime,
Vu la loi n°2015-1268 du 14 octobre 2015 portant création de l'Etablissement,
Vu le décret n° 2017-341 du 15 mars 2017 relatif à l'Etablissement,
Vu le rapport de gestion du directeur général,
Vu la présentation de l'Agent comptable de l'établissement,
Sur proposition de son Président,

Le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier et d'Aménagement de Mayotte, après en avoir délibéré,

Article 1 : Approuve le compte financier 2020 de l'établissement.

A Mamoudzou le 25 février 2021
Le Président du Conseil d'Administration,

Jacques TOUCHEFEU

Transmis à Monsieur le Préfet de Mayotte, le

03 MARS 2021

Approuvé par Monsieur le Préfet de Mayotte, le

Le Préfet de Mayotte
Délégué du Gouvernement
Jean-François COLOMBET



Etablissement Public Foncier et d'Aménagement de Mayotte

Conseil d'administration
Séance n° 1 du 25 février 2021
Délibération 2021 - 2.

Affectation du résultat de l'exercice 2020

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le code rural et de la pêche maritime,

Vu la loi n°2015-1268 du 14 octobre 2015 portant création de l'Etablissement,

Vu le décret n° 2017-341 du 15 mars 2017 relatif à l'Etablissement,

Vu le rapport de gestion du directeur général,

Vu la présentation du Compte financier 2020,

Vu le résultat financier qui s'élève à **7 286 499,32 €**

Sur proposition de son Président,

Le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier et d'Aménagement de Mayotte, après en avoir délibéré,

Article 1 : Décide d'affecter le résultat de l'exercice 2020 qui s'élève à 7 286 499,32 € €, au report à nouveau au titre de l'exercice 2021.

A Mamoudzou le 25 février 2021
Le Président du Conseil d'Administration,

Jacques TOUCHEFEU

Transmis à Monsieur le Préfet de Mayotte le
Approuvé par Monsieur le Préfet de Mayotte, le

03 MARS 2021

Le Préfet de Mayotte,
Délégué du Gouvernement

03 MAR. 2021

Jean-François COLOMBET

